



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

Réf : CCAS23_25

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 10
Pouvoir : 0
Absents : 2

Date de la convocation : 30 mars 2023

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAUULT, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOUX, Corinne JARASSIER, Monique GIL, Didier RENAUD

POUVOIR : /

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°25

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : ÉTAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2023 – EHPAD LOUIS ARAGON

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale l'approbation de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2023 de l'EHPAD Louis Aragon.

Section de fonctionnement :

Total Dépenses 2 273 975,43 €
Total Recettes 2 280 803,00 €

Section d'investissement :

Total Dépenses 101 000,00 €
Total Recettes 18 290,00 €

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2023 de l'EHPAD Louis Aragon ;
- charge le Président de son application.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

13 AVR. 2023

